

ORIGINES

On est allé chercher les ancêtres de cette famille en Bretagne, d'où un

JEAN de RANCONET

serait venu en France, en compagnie de Jean de Bretagne. D'après le Nobiliaire de France, ce Jean se serait établi au Périgord, en 1444,

PASCAL,

fils de Jean, épousa Marguerite de Belcier, qui vivait encore en 1488.
Leur fils

FRANÇOIS,

seigneur d'Escoire, qui avait deux frères, épousa en 1511 Hélène d'Abzac de la Donze. Leur fils

BERTRAND

épousa en 1540 Catherine de Gimel. Ce Bertrand était peut-être le frère ou le cousin d'

AYMAR DE RANCONET,

fils d'un avocat de Bordeaux. Aymar était Conseiller au Parlement de cette ville, avant d'être nommé Président de l'une des Chambres des Enquêtes de Paris. Expert en droit romain, il écrivait le grec et le latin.

D'après Pierre Pithon (1539-1596), auteur des «Libertés de l'Eglise Gallicane», Ranconet aurait rédigé le Dictionnaire qui porte le nom de Charles-Etienne.¹⁾ Si cela est exact, on pourrait considérer Ranconet comme un de ces humanistes typiques tels qu'on en trouve au début du 16^{me} siècle et figurant comme précurseurs de la Pléiade.

D'après la même source, Ranconet aurait fait preuve d'un grand courage devant le Parlement de Paris, réuni par le Cardinal Charles de Lorraine (1525-1574), pour donner son avis sur les punitions dont il